

Compte-rendu de la commission « Economie de la Mer » du CMF SA

24 juin 2014 – Capbreton

Participants :

Membres : H.-V. Amouroux (CESER Aquitaine), M. Crochet (CRPMEM Poitou-Charentes), P. Ducasse (CCI-R Aquitaine), P. Grand (UNAN-CM), F. Janvier (CFE-CGC), P. Lafargue (CRPMEM Aquitaine), C. Mulcey (AUPPM 33/FNPPSF).

Administration : O. Lallemand (DIRM SA).

Autres personnes : D. Delaunay (CRPMEM Aquitaine), L. Durand (CRPMEM Poitou-Charentes).

Excusés : O. Audy (CG 33), F. Bozzoni (Socatra), A. Danis (CPML 17/FNPPSF – représentée par C. Mulcey), C. Gaubert (CG 33), J. Mazodier (CEBA), M. Perrot (GSM), B. Plisson (Port Atlantique La Rochelle), V. Rispal (DREAL Aquitaine)

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Adoption du compte-rendu de la réunion du 13 mai 2014
3. Réalisation d'un état des lieux des activités économiques au sein de la zone de compétence du CMF SA afin de contribuer à l'élaboration du DSF : recensement des sources d'information, élaboration d'un descriptif commun à tous les secteurs d'activité
4. Examen des travaux disponibles sur les secteurs "littoraux et maritimes"
5. Questions diverses

M. LAFARGUE introduit la seconde réunion de la commission « Economie de la Mer » du Conseil Maritime de Façade Sud-Atlantique ce mardi 24 juin 2014 à 10h10 et remercie les personnes présentes.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour du prochain CMF SA qui se tiendra le 15 juillet 2014 est détaillé et les objectifs de la commission « Economie de la Mer » sont rappelés. Dans un premier temps, cette commission aura comme objectif de réaliser une « photographie » des activités économiques présentes dans la zone de compétence du CMF SA, c'est-à-dire de la limite nord de la région Poitou-Charentes à la frontière espagnole, et de la côte aux 200 milles nautiques (Zone Economique Exclusive (ZEE)).

2. Adoption du compte-rendu de la réunion du 13 mai 2014

Le compte-rendu de la commission « Economie de la Mer » du 13 mai 2014 est adopté à l'unanimité.

3. Réalisation d'un état des lieux des activités économiques au sein de la zone de compétence du CMF SA

La réalisation d'un état des lieux (ou photographie) des activités économiques se développant sur l'espace maritime aquitain et picto-charentais est un préalable à toutes autres réflexions/actions de la commission.

Un certain nombre d'études passées, plus ou moins récentes, traitent de cette thématique mais elles sont pour la plupart sectorielles (échelle de la région, d'une aire marine protégée...). Ces travaux, et la méthodologie employée, peuvent servir de base de travail et être complétés pour les secteurs géographiques non couverts.

Un premier listing des activités à caractériser est proposé :

- La pêche professionnelle ;
- La pêche de loisirs ;
- La conchyliculture, aquaculture, pisciculture, algoculture ;
- Les activités portuaires (distinction des ports : grands ports et ports décentralisés, port de pêche, port mixte...) ;
- Le transport maritime de marchandises et de passagers ;
- La plaisance, les activités nautiques et les sports littoraux ;
- Le tourisme littoral et balnéaire ;
- L'industrie nautique ;
- Le transport de marchandises ;
- La construction, entretien et déconstruction des navires ;
- Les services administratifs (affaires maritimes, gendarmerie maritime, douane...) ;
- La protection de l'environnement ;
- Les extractions de granulats ;
- Les énergies marines renouvelables.

Les données économiques identifiées qui caractérisent ces activités sont **le nombre d'emploi, le chiffre d'affaire, la valeur ajoutée et l'ancrage territorial**. Ces informations peuvent être complétées par d'autres paramètres en fonction des données disponibles. Il sera nécessaire de se concentrer sur les **emplois directs** dans un premier temps. L'économie maritime induit de nombreux emplois indirects mais ils sont beaucoup plus difficiles à identifier. La plaisance est citée comme un secteur créant de nombreux emplois indirects.

Le souci de la neutralité/indépendance des données qui seront utilisées est souligné. Les données collectées par l'INSEE, qui présentent un répertoire des activités liées au secteur maritime, sont identifiées. Elles devraient également permettre de renseigner l'importance des emplois induits par l'économie maritime.

Il est répété l'importance de bien identifier la source des données qui seront utilisées. Les chiffres fournis par les différents acteurs économiques devront être étudiés avec précaution par la commission. Par exemple, les perspectives de création d'emploi avec le développement des énergies marines renouvelables ne sont que des estimations. Il est cependant rappelé que l'objectif premier est de réaliser un bilan de l'existant. Les perspectives de développement économique des activités maritimes seront abordées par la commission dans un second temps.

Il est convenu par les membres de la commission que, dans l'éventualité où un secteur économique présenterait des réticences à communiquer des chiffres, le président de la commission « Economie de la Mer » pourra intervenir (par courrier) pour demander la transmission de données économiques dans le cadre de sa mission pour le CMF SA.

Les membres de la commission abordent différents sujets comme le manque de place dans les ports de la façade, les conséquences négatives de l'augmentation des navires de plaisance sur remorque, le développement des activités de loisirs comme le surf ou le nautisme sans suivi et contrôle qui peuvent avoir des conséquences en termes de nuisances, risques environnementaux ou sécurité. L'impact de l'économie maritime, comme la plaisance, sur le foncier, les emplois ou les ressources en impôts en zone littorale est évoqué. Le Président de la commission estime que la création des parcs éoliens au large de la Vendée et au large de l'île d'Oléron doit interpeler également les membres, tout comme la perspective de développement de l'énergie houlomotrice dans le sud de l'Aquitaine. Il s'interroge sur la position que la commission « Economie de la Mer » devra prendre sur le développement des EMR.

La commission s'accorde sur le fait qu'elle devra avoir comme objectif le développement raisonné et durable de l'économie maritime dans la zone de compétence du CMF SA.

4. Examen des travaux disponibles sur les secteurs "littoraux et maritimes"

Les collectivités territoriales, Conseils régionaux et Conseils Généraux, les CESER Aquitaine et Poitou-Charentes collectent et synthétisent ce type de données économiques (nombre d'emplois, chiffre d'affaires...). Il apparaît indispensable de les solliciter.

H.-V. Amouroux, représentant « infrastructures » au CESER Aquitaine peut fournir des études réalisées sur les ports de commerce par exemple. Il souligne qu'un groupe technique de la commission territoriale Littoral du Comité de Bassin Adour-Garonne travaille également sur l'estimation du poids économiques des activités spécifiques au littoral ; les Agences de l'Eau ont également réalisé des études. Une coordination est d'évidence nécessaire.

Les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) sont également évoquées comme structure collectant des données économiques mais il est précisé que les bilans d'activité se concentrent principalement sur les activités portuaires quand elles en ont la charge.

De nombreuses sources d'information sont listées :

Etudes	Source
Les missions d'études des Parcs Naturels Marins de l'estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais et du Bassin d'Arcachon et son ouvert (Agence des aires marines protégées)	http://www.aires-marines.fr/L-Agence/Organisation/Missions-d-etude-de-parc/Gironde-Pertuis/Enquete-publique http://www.aires-marines.fr/L-Agence/Organisation/Parcs-naturels-marins/Parc-naturel-marin-du-Bassin-d-Arcachon
La note de conjoncture annuelle du CRPMEM Aquitaine	http://www.peche-aquitaine.com/documents-espace-professionnel.php
Le schéma nautique départemental de Charente-Maritime (Act-Ouest)	http://www.urcan.fr/URCAN/A5docsdiv/SchemNaut.pdf
Le plan de développement durable du littoral aquitain 2007 – 2020 (GIP Littoral Aquitain)	http://www.littoral-aquitain.fr/spip.php?rubrique4
Populations et activités sur le littoral atlantique : enjeux fonciers (CESERs)	http://ceser-aquitaine.fr/informations/avisrapports/rapports/2013/foncier-littoral/sommaire.html
Étude sur les perspectives à court, moyen et long terme de l'ostréiculture en Charente-Maritime (CRC Poitou-Charentes)	http://www.src-poitoucharentes.com/sites/www.src-poitoucharentes.com/files/docs/ETUDE%20ECONOMIQUE%20OSTREICULTURE-V-17-27-juin-2011.pdf
Contrat d'Études Prospectives du secteur de la conchyliculture (SPPPCM et CNC)	http://www.spppcm.fr/bases/pdf/fichier-action/45/rapport_cep.pdf
Campagne du recensement conchylicole 2013 (MEDDE)	http://www.developpement-durable.gouv.fr/Lancement-de-la-campagne-du.html
Documents d'objectifs de sites Natura 2000 Mer et Littoral en Aquitaine et en Poitou-Charentes	http://hourtincarcans.n2000.fr/natura-2000-en-mer-hourtin-carcans/page http://www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr/docob-de-charente-maritime-r908.html
Les données clés de la mer et du littoral (Observatoire national de la mer et du littoral)	http://www.onml.fr/uploads/media/document.pdf

Le nombre et la diversité des sources de données économiques en lien avec l'économie maritime sont importants.

Il est proposé d'utiliser la méthodologie employée par les missions d'étude des PNM de l'estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais et du Bassin d'Arcachon et son ouvert pour décrire l'économie maritime de la façade sud-atlantique. Les zones non concernées par ces études devront être décrites et les différents secteurs d'activité seront mis à contribution.

5. Questions diverses

Une information est faite sur la tenue d'une conférence du GIP Littoral le jeudi 26 juin 2014 à Carcans. Le thème de la conférence est : « Littoral Aquitaine, attractif par nature ». Il abordera la question de l'économie de la nature. Certains membres de la commission précisent qu'ils y participeront.

6. Conclusion

La méthodologie permettant d'atteindre l'objectif de cette commission, c'est-à-dire réaliser un état des lieux de l'économie maritime sur la façade sud-atlantique, est définie :

- i. Utilisation des travaux des missions d'étude des PNM de l'estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais et du Bassin d'Arcachon et son ouvert, et du GIP Littoral, comme base de travail.
- ii. Définition de critères économiques pertinents et communs à tous les secteurs économiques.
- iii. Elargissement de la description de l'économie maritime, par les secteurs d'activité concernés, pour les zones dans lesquelles les études sont incomplètes ou n'existent pas.

La question de **l'influence de l'économie maritime de pays tiers**, comme l'Espagne, sur notre économie doit être abordée. La prise en compte des activités économiques des pays voisins, au-delà des 12 milles nautiques mais également dans les eaux territoriales, est primordiale pour certains secteurs comme la pêche professionnelle. Le cas des droits historiques des navires de pêche espagnols est cité en exemple : pression accrue sur une ressource commune et problème de cohabitation.

Le Président de la commission « Economie de la Mer » devra présenter les travaux de la commission lors du CMF SA du 15 juillet 2014. Il est convenu que les membres de la commission contribueront à l'élaboration du discours. Le président précisera que cette commission travaillera avec comme objectif le **développement raisonnée et durable de l'économie maritime, dans un souci de préservation de l'environnement marin**. Enfin, dans le but de faciliter les travaux de la commission dans l'avenir, il sera rapporté qu'une contribution financière du CMF SA sera indispensable à termes.

M. LAFARGUE clos la commission à 12h15.